

Projet

Le comité consultatif EHDAA a pour fonctions :

- ♦ de donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- ♦ de donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.

Le comité peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

ORDRE DU JOUR

de la rencontre du 4 avril 2017

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Retour sur la politique EHDAA par M^{me} Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs;
4. Présentation de l'affectation des ressources par M. Martiel Drolet, directeur du Service des ressources financières;
5. Lecture et adoption du compte rendu du 7 février 2017;
6. Retour sur le dernier comité de parents;
7. Retour sur le dernier conseil des commissaires;
8. Suivi du cartable EHDAA;
9. Nomination d'une représentante ou d'un représentant au comité de pilotage élargi (dans le cadre du plan d'engagement vers la réussite);
10. Retour sur notre réflexion et lettre de l'école D'Iberville;
11. Retour sur le Colloque de la FCPQ;
12. Informations diverses;
13. Questions diverses;
13.1 _____
13.2 _____
14. Courrier;
15. Date de la prochaine rencontre : 6 juin 2017;
16. Levée de l'assemblée.